

## PLAN DE FORMATION MOTO

### OBJECTIFS

- Obtenir la catégorie A2 du permis de conduire

### MODALITE D'ACCES A LA FORMATION :

Aucun

### PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Avoir minimum 18 ans
- Satisfaire aux conditions médicales et administratives
- Avoir la nationalité Française, ou justifier de la régularité de son séjour en France
- Etre enregistré en préfecture - Disposer d'un livret d'apprentissage numérique de la conduite

### INTERVENANTS

- Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R), ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R) mention deux roues. Chaque Enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement

### MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Pédagogie et didactique : Méthodes et techniques adaptées aux adolescents et aux adultes

Moyens et outils :

- Outils pédagogiques et réglementaires
- Elèves conducteurs en cours de formation de la catégorie du permis de la catégorie A2 sur véhicule à boîte manuelle.
- Livret de formation
- Fiche de suivi numérique utilisé par l'enseignant pour le suivi interactif de la formation.
- Le candidat devra se munir de son équipement personnel de protection (Liste disponible sur notre site internet)

**EVALUATION :** Examen blanc réalisé par le moniteur afin d'évaluer le niveau de conduite pour l'attribution d'une date d'examen

### DIPLÔME VISE

- **L'examen ETM (Épreuve Théorique Moto) :**

Depuis le 01 mars 2020, les candidats qui s'inscrivent au permis A2 sont soumis à l'Epreuve Théorique Motard (ETM) et non plus l'Epreuve Théorique Générale (ETG) qui était jusqu'ici le tronc commun à toutes les catégories de permis. Le candidat doit répondre favorablement à 35 des 40 questions à choix multiple. L'ETM est valable cinq ans.

- **L'examen hors circulation (ou plateau)**

L'épreuve de 10 minutes comporte un parcours unique de 6 manœuvres qui s'enchaînent.

La notation est effectuée sur l'ensemble de l'examen plateau.

A compter du 1 mars 2020, il n'y a plus d'interrogation orale et les vérifications techniques sont supprimées du fait de la création de l'ETM.

1. Déplacement véhicule sans l'aide du moteur
2. Déplacer la moto à allure réduite sans passager
3. Effectuer un freinage d'urgence (en 3ème à 50km/h)
4. Déplacer la moto à allure réduite avec passager
5. Effectuer un slalom (en 3ème à 40km/h)
6. Effectuer un évitement (en 3ème à 50km/h)

Vous conservez le bénéfice de cette épreuve HC pour 5 épreuves CIR pendant les 3 ans qui suivent la date de réussite à l'épreuve HC à condition de valider l'épreuve théorique (code).

- **L'examen de circulation** (Il se passe une fois l'examen hors-circulation obtenu)

L'épreuve en circulation de 40 minutes explore 8 domaines de compétence :

- Utiliser les commandes,
- Prendre l'information,
- Analyser et décider,
- Communiquer,
- Diriger son véhicule,
- Adapter son allure,
- Utiliser la chaussée
- Maintenir les espaces de sécurité

La technique de la trajectoire de sécurité est évaluée lors de cette épreuve. Il s'agit dorénavant de vérifier systématiquement le positionnement de la moto sur la chaussée. En fonction du type et de l'état de la chaussée, le motard doit adopter une trajectoire qui permet la meilleure visibilité en sortie de virage, à droite comme à gauche. Pour être reçu à l'épreuve CIR, vous devez obtenir au moins **21 points** et ne pas commettre d'erreur éliminatoire.

### FORMATION CODE DE LA ROUTE

- Livre de code
- Accès formation en ligne (cours interactif, test par thématique, examen blanc)
- Évaluation via CODE ROUSSEAU (La durée de la formation théorique dépend de l'élève.)

### **Thèmes du code de la route**

- Dispositions légales en matière de circulation routière
- Le conducteur
- La route
- Les autres usagers de la route

- Réglementation générale et divers
- Éléments mécaniques liés à la sécurité
- Équipements de protection et autres éléments de sécurité des véhicules
- Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

#### **FORMATION PRATIQUE**

La formation dispensée, dans le cadre du permis A au sein de notre établissement est effectué dans le cadre du REMC (Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne) mis en place par les pouvoirs publics par arrêté du 13 mai 2013 et dans le respect de la réglementation du 01 mars 2020

#### **Le REMC s'articule autour de 4 grandes parties**

L'USAGER : Assumer personnellement ses responsabilités citoyennes, juridiques et sociales.

LE DEPLACEMENT : Utiliser un véhicule à moteur de façon autonome, rationnellement et en sécurité

DEVENIR UN CONDUCTEUR COMPÉTENT : Prendre en compte les facteurs entraînant une dégradation du système homme-véhicule environnement, prendre les décisions qui permettent d'y faire face, mettre en œuvre les mesures préventives

LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT : Préparer ses trajets et conduire le véhicule de façon autonome dans les situations de circulation simples ou complexes

#### **PROGRAMME NATIONAL DE FORMATION**

- **MAITRISER le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée hors circulation**
  1. Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard
  2. Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord
  3. Maitriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur)
  4. Adapter une position de conduite sécuritaire sur la machine - descendre de la machine en sécurité
  5. Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances
  6. Monter et rétrograder les rapports de vitesse
  7. Maitriser la réalisation d'un freinage
  8. Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité
  9. Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager)
  10. Maitriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique)
  11. Maitriser les techniques d'inclinaison
  12. Réaliser un freinage d'urgence
- **APPREHENDER la route et circuler dans des conditions normales**
  13. Connaître et respecter les règles de circulation
  14. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues)
  15. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
  16. Adapter l'allure aux situations
  17. Être en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité
  18. Tourner à droite et à gauche
  19. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
  20. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoires
- **CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers**
  21. Évaluer et maintenir les distances de sécurité
  22. Croiser, dépasser et être dépassé
  23. Négocier les virages de la façon la plus sécurisante
  24. Communiquer avec les autres usagers
  25. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
  26. Connaître les particularités des véhicules et savoir se rendre visible
  27. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
  28. Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense
  29. Connaître les règles relatives à la circulation inter-files. Savoir la pratiquer dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent
  30. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
  31. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers, tels que les tunnels, les ponts...
- **PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique**
  32. Suivre un itinéraire de façon autonome
  33. Préparer et effectuer un voyage de longue distance en autonomie
  34. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et recommandations à appliquer
  35. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
  36. Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aides à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse)
  37. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage de la motocyclette
  38. Pratiquer l'éco-conduite

#### **MODALITES ET HORAIRES DU PASSAGE AUX EXAMENS THEORIQUE ET PRATIQUE**

Présentation d'un titre d'identité en bon état, la liste des titres recevables est disponible dans l'Article 2 - Arrêté du 23 décembre 2016 relatif à la justification de l'identité, du domicile, de la résidence normale et de la régularité du séjour pour l'obtention du permis de conduire.

Le candidat devra se présenter par ses propres moyens au centre d'examen du code de la route, 15 minutes avant le début de session.

Pour les examens plateau et circulation, tous les candidats seront accompagnés par un enseignant diplômé et muni de son autorisation d'enseigner à jour.

Si le candidat est accompagné par l'auto-école, il devra être présent à l'agence 1 heure et 30 minutes avant le début de son examen.

Si le candidat décide de s'y rendre par ses propres moyens, il devra être présent de lui-même 30 minutes avant le début de son examen.